

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1800 exemplaires

N°20

(décembre 2002 - janvier - février 2003)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1



Avis aux mouvements associatifs

Envoyez-nous dès aujourd'hui le programme de vos **activités** pour 2003. Nous pourrions ainsi en faire écho dans notre agenda, dans la mesure de la place disponible bien entendu ! Nous attendons votre programme soit par courrier, soit par fax soit à l'adresse e-mail suivante : nathalieduart@hotmail.com.

Les modifications et les ajouts peuvent nous être communiqués de la même manière tout au long de l'année.

Protection des arbres et des haies

Il est bon de rappeler ici, pour ceux qui l'auraient oublié que, sur le territoire du Parc Naturel, nul ne peut, sans **permis écrit** délivré par le Collège des Bourgmestres et échevins :

1. Abattre des **arbres** isolés, groupés ou alignés ;
2. Arracher des **haies** ;
3. Modifier sensiblement la silhouette des arbres isolés, groupés ou alignés ;
4. Recéper une haie plus d'une fois tous les 5 ans ;
5. Accomplir tout acte pouvant conduire à la disparition des arbres isolés, groupés ou alignés et des haies.

Renseignements : asbl "Au Pays de l'Attert".

Echos de la Commission de Gestion

Approbation des comptes au 30 juin 2002 et de la proposition de **budget 2003**.

Engagement de Dominique Scheepers pour la gestion du centre de découverte et les projets "conservation de la nature".

Démission de Jacques Lamury.

Présentation par Carine Maréchal en mission pour la Ful du projet d'**identification des zones inondables**.

Présentation des **activités "nature"** du mercredi après-midi.

Accord de participation à la **Journée de l'Arbre** en distribuant 200 arbres fruitiers et 50 noisetiers.

Formation de guide pour le Centre de découverte

"Voyage au cœur de l'Attert" et le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Le centre de découverte "Voyage au cœur de l'Attert" ouvrira ses portes au public à partir du printemps 2003. Ceux qui ont déjà eu l'occasion de le visiter lors de l'inauguration ou des journées portes ouvertes ont pu constater la richesse de cette exposition avec ses 8 salles reprenant les différents attraits de la vallée.

Les thèmes abordés sont la géologie, le paysage, l'eau, l'agriculture, l'histoire et les traditions, le patrimoine bâti, la nature et les hauts lieux de la vallée.

Pour conduire ces visites guidées, qui seront nombreuses nous l'espérons, le centre a besoin de guides occasionnels. Si vous avez envie de consacrer un peu de temps à une activité complémentaire rémunérée, devenez guide du centre de découverte de la vallée de l'Attert.

Le centre, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert et l'IFPME d'Arlon, propose donc une formation de guide.

Il s'agit d'une formation très complète qui aborde aussi bien les techniques d'animation que les thèmes développés dans les différentes salles du centre. L'aspect pratique n'a pas été oublié et des visites sur le terrain sont également prévues, notamment à la carrière de Tattert et au village de Nobressart. La formation de 33 heures comprend la théorie, la pratique et les visites sur le terrain. Elle se déroulera de décembre 2002 à avril 2003.

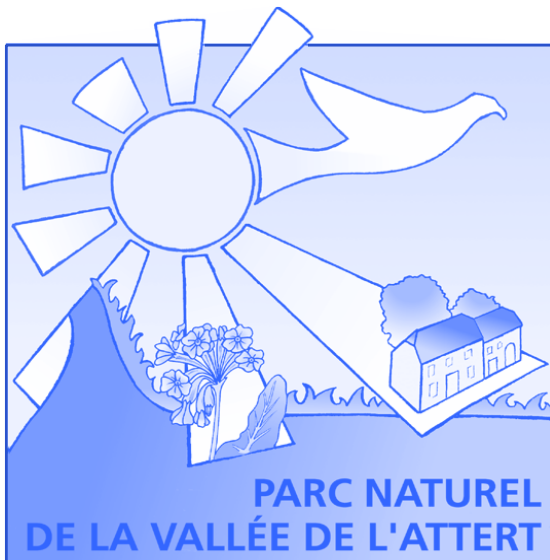
Cette formation permettra aux personnes qui l'auront suivie de mener des visites guidées du centre de découverte et également sur les différents sites choisis. Après l'ouverture du centre, ces visites se dérouleront pendant la semaine et le dimanche après-midi.

Le programme complet de la formation est présenté en page 3 du bulletin.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Concerts des chorales de la Vallée

A l'initiative des cinq communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise, les chorales "A travers chants", Philcanto et Männerkouer Attertdaul seront réunies le 14 décembre prochain à 20 heures en l'église de Nobressart pour une soirée d'animations musicales. Au programme, un mini-concert de chaque chorale avec en final, trois morceaux interprétés par les chorales réunies.



PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

Echos de l'Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo- luxembourgeoise

Le festival "Musique dans la vallée" est certes l'un des événements forts de cette collaboration. L'édition 2002 a remporté un vif succès avec six concerts de toute beauté, un public conquis et de plus en plus fidèle et des organisateurs très satisfaits.

Préparation de dossiers dans le programme **Interreg III** qui a notamment pour objectif de promouvoir la coopération transfrontalière. Plusieurs pistes ont été travaillées. Au nom des communes d'Attert, Beckerich, Ell, Préizerdaul et Redange, deux projets ont été rédigés par l'asbl "Au pays de l'Attert". Le premier concerne la mise en valeur de l'identité communautaire de la vallée. Le deuxième comprend une étude de faisabilité d'une intercommunale transfrontalière. Un troisième projet a été rédigé par la Maison de l'eau de Redange pour l'ensemble des communes du contrat rivière Attert. Il reprend certains projets du contrat rivière.

Malgré des avis favorables des ministères luxembourgeois concernés, les projets économique et environnemental n'ont pas été retenus du côté wallon. Quant au projet culturel, il doit être retravaillé pour la prochaine session.

Les cinq communes ont, cette année encore, soutenu la "**Coupe de la Vallée**", tournoi de football dont l'organisation 2002 a été assurée par le Club de Tontelange. La 5^{ème} édition devrait avoir lieu à Beckerich.

Les cinq communes proposent que les **chorales** "A Travers Chants", Männerkouer Attertdaul et Philcanto se retrouvent une fois par an pour une soirée de concerts. A l'instar de la "Coupe de la Vallée", elles espèrent que les prochaines rencontres seront organisées à tour de rôle par les chorales. C'est Nobressart qui accueillera la première édition de cet événement musical sans frontière.

Leader+

Leader+ est une initiative communautaire (européenne) de Développement Rural ayant pour objectifs de :

- soutenir des démarches innovantes, durables et transférables ;
- encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable ;
- encourager des projets de coopération transnationaux ;
- ...

La commune d'Attert et les communes de Bastogne, Fauvillers, Habay, Leglise, Martelange et Vaux-sur-sûre ont décidé de s'associer pour participer à cette initiative. Un premier dossier de candidature a été rentré, fin juin, à la Région wallonne mais n'a pas été retenu.

Un second plan de développement, ou dossier de candidature, a été introduit fin octobre, en tenant compte des raisons pour lesquelles le premier plan n'avait pas été accepté.

Lors de la préparation du document, de nombreuses personnes ont montré leur intérêt et ont participé à son élaboration.

Ce plan, fruit d'un véritable travail collectif, contient trois volets :

Volet agricole :

- Etude de faisabilité pour la création d'un atelier de découpe et d'une fromagerie
- Mise en place d'un centre de commercialisation des produits locaux
- Mise en place d'une coopérative de services

Volet touristique :

- Mise en réseau, balisage de sentiers de randonnées
- Uniformisation de la signalétique
- Organisation de formations de guides touristiques

Volet coopération transnational :

- Création de circuits transfrontaliers

Si le Plan déposé est retenu, la Région wallonne et l'Europe apporteront un soutien financier pour réaliser toute une série de projets dans les trois volets précédemment explicités. Le programme Leader+ permet essentiellement de financer des investissements immatériels (études, personnel, ...) avec un taux de subvention publique allant jusqu'à 80-90%.

Malheureusement, le programme Leader+ est victime de son succès : de nombreux territoires ont rentré un dossier de candidature ! Il faut espérer que notre dossier sera retenu. ...Affaire à suivre...

Bières de toutes les couleurs

Installée dans la rue principale de la localité, la Brasserie artisanale de Redange a ouvert ses portes en été 2001. En réalisant ce vieux rêve de micro-brasserie, Jang Bollendorff fait revivre le métier de brassage. A Redange, on mise sur la combinaison du bio et du régional. Les ingrédients de la bière par exemple proviennent entièrement de culture biologique. Pour l'instant, on peut trouver les bières "Okult" dans des magasins bio, dans certaines grandes surfaces et à la brasserie bien sûr.

La brasserie est complétée par un café et un restaurant "La Fleur de Bière" qui propose bien sûr un menu "spécial bières" ! La gamme actuelle de bières comprend une blonde, une blanche, une rousse et pour cette fin d'année, une noire "la Stout". A la vôtre !

Brasserie artisanale de Redange : 61, Grand-Rue, L-8510 Redange/Attert.
Tél. 00 352 23 62 09 53.

Programme de la formation de guide

But de la formation : rendre les participants capables de guider des groupes de visiteurs dans le centre de découverte ainsi que sur les différents sites thématiques disponibles.

Programme : les 33 heures de formation sont réparties en 7 soirées de 3 heures et 3 samedis matins de 4 heures. 21 heures sont consacrées à la théorie et aux techniques ; 12 heures à la mise en pratique, à la visite et à l'évaluation.

Le programme est réparti comme suit :

	Thèmes	Intervenants	Lieu, dates et heures (proposition)
1	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du projet, de la formation, de son issue et des débouchés• Le métier de guide : statut, rémunération, ...• Techniques d'animation pour groupes d'enfants de 12-15 ans	Mme Cogels M. Lamury M. Barré Mme Debognie	Arlon , CLFPME, mardi 03/12/02 de 18h30 à 21h30
2	Histoire : <ul style="list-style-type: none">• Traces laissées par les grandes périodes de l'histoire : préhistoire, époque gallo-romaine, haut Moyen Age• Evolution à partir du XVII^{ème} siècle• Fusion des communes + Bibliographie	M. Lamury	Attert , mardi 17/12/02 de 18h30 à 21h30
3	Lecture du paysage naturel : <ul style="list-style-type: none">• Notions de géologie et relations sol/couvertures végétales - structure de la cuesta• Hydrologie - influence sur le peuplement ou sur l'implantation d'activités industrielles• Les sols, leur affectation	M. Lamury	Attert , mardi 14/01/03 de 18h30 à 21h30
4	Visite du Centre <ul style="list-style-type: none">• Les équipements techniques• Visite guidée et questions-réponses	M. Lamury Mme Scheepers	Attert , samedi 25/01/03 de 9h à 12h30
5	<ul style="list-style-type: none">• Les zones d'intérêt biologique : réserves, ...• Les bois, leur importance comme espaces verts, comme intérêt économique• Secourisme	M. Storder Croix-Rouge	Attert , mardi 11/02/03 de 18h30 à 21h30
6	<ul style="list-style-type: none">• Traditions locales : légendes, lavoirs, moulins, cuisine, ... + Bibliographie• Techniques d'animation SUITE	Mme Boden M. Weber	Attert , mardi 25/02 de 18h30 à 21h30
7	Initiation à la recherche d'informations sur Internet	IFPME	Arlon , mardi 04/03/03 de 18h30 à 21h30
8	Développement des villages : patrimoine et urbanisme	Mme Antoine	Attert , mardi 18/03/03 de 18h30 à 21h30
9	Reconnaissance du terrain <ul style="list-style-type: none">• Le pôle "Tattert-Thiaumont"• Le pôle "Nobressart-Heinstert"	M. Lamury	Attert , samedi 29/03/03 de 9h00 à 12h30
10	Mise en œuvre, exercice pratique de guidance et évaluation sur le terrain	Mme Debognie	Attert , samedi 05/04/03 de 9h00 à 12h30

La formation est ouverte à toute personne intéressée.

Droits d'inscription : un montant de 75 euros par personne sera versé au CLFPME le 1^{er} jour.

Personnes de contact :

Dominique Scheepers - dominiquescheepers@hotmail.com - Centre de découverte "Voyage au cœur de l'Attert" - 063/22.78.55

Chantal Cogels - c_cogels@hotmail.com - 063/22 26 17 - Rue des Prés, 251 - 6717 Heinstert

Jacques Lamury - jac.Lamury@belgacom.net - 063/22 20 43 - Rue de l'Eglise, 263 - 6717 Thiaumont

Nicolas Barré - nicolas.barre@ifpme.be - 061/23 95 07 - Rue de la Scierie, 15 - 6800 Libramont

Agenda des activités

Novembre

- **Samedi 30 à Nothomb** : fête des 200 ans de l'école, participation de la chorale "A travers Chants"
- **Samedi 30 à 20h à Nothomb** : concert de musiques médiévales par la Compagnie Trivelin, église (W Lenders 063/21 70 46)
- **Samedi 30 à Lischert** : Saint-Nicolas (Animation Lischertoise - D Reichling 063/21 64 67)

Décembre

- **Dimanche 1er à 15h à Thiaumont** : Saint-Nicolas (Fanfare l'Aurore - D Oswald 063/22 82 90)
- **Dimanche 1er à Heinstert** : Saint-Nicolas (Royale Concordia Heinstert - H Thiry 063/21 70 58)
- **Samedi 7 de 16 à 20h à Attert** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne (asbl "Au Pays de l'Attert")
- **Samedi 14** : excursion : marché de Noël à Strasbourg (Club "La Fontaine" - J de Marneffe 063/22 35 62)
- **Samedi 14 à 20h à Nobressart** : concert des chorales de la Vallée : "A Travers Chants" - Männerkouer "Atertdaul" - Philcanto, église
- **Dimanche 15 à 15h à Nothomb** : goûter des aînés (La Détente - A Wampach 063/21 78 06)
- **Lundi 16 de 14h30 à 20h et mardi 17 de 17 à 20h à Attert** : collecte de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - Maria Meyer 063/22 76 72)
- **Vendredi 20 à Lischert** : marche aux flambeaux (Comité Lischert)
- **Samedi 21 à Metzert** : marché de Noël (Cercle Saints Côme et Damien)
- **Samedi 21 à Nobressart** : concert de Noël (Club "La Fontaine" - J de Marneffe 063/22 35 62)
- **Dimanche 22 à Thiaumont-Lottert** : la ronde des crèches (ACRF - Ch Reding 063/23 34 31)
- **Mardi 31 à Lischert** : Saint-Sylvestre (Animation Lischertoise - D Reichling 063/23 34 31)
- **Mardi 31 à Lischert** : Saint-Sylvestre (Fanfare l'Aurore - D Oswald 063/22 82 90)

Janvier

- **Samedi 25 à 20h à Attert** : représentation de la pièce "Les deux vierges", salle du Cothurne (le Cothurne - R Goedert 063/22 32 90)

Février

- **Dimanche 2 à 15h à Attert** : représentation de la pièce "Les deux vierges", salle du Cothurne (le Cothurne - R Goedert 063/22 32 90)
- **Samedi 8 à 20h à Attert** : représentation de la pièce "Les deux vierges", salle du Cothurne (le Cothurne - R Goedert 063/22 32 90)

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"
107 Voie de la Liberté, 6717 Attert
Tél 063/22.78.55 Fax 063/22.16.98

Equipe de rédaction : Nathalie Druart, Emmanuel Hannick, Hélène Hanus, Sylvie Hubert et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Avec le soutien de la Région wallonne

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

Et Natura 2000 ?



Pie-grièche écorcheur

Natura 2000 est un réseau écologique constitué de "zones de protection spéciale" (ZPS, directive datant de 1979), désignées pour la protection des oiseaux et de "zones spéciales de conservation" (ZSC, directive datant de 1992), désignées pour la protection des habitats, de la faune (autres que les oiseaux) et de la

flore.

Objectif ? Assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels, de la faune et flore sauvage sur le territoire européen.

Comment ? Un plan de conservation, déterminé en concertation avec les gestionnaires et les propriétaires, désignera le type de gestion pour un site précis. Une possibilité de cofinancement par la Communauté européenne en fonction des mesures de conservation est prévue. Les zones désignées sont exonérées du droit de succession et du précompte immobilier.

Combien ? Le 26 septembre 2002, en Wallonie, 217 672 ha ont été désignés en zones Natura 2000, soit 13 % en territoire wallon, dont 4 % en territoire agricole.

Natura 2000 dans la Vallée de l'Attert : 1 575 ha

- Bassin de l'Attert (1 330 ha sur la commune) est une ZPS, pour la protection des oiseaux tel que la bécassine des marais, le traquet tavier, la pie-grièche, le milan noir, ...
- Marais de la Haute-Semois et Bois de Heinsch (245 ha sur la commune) est une ZSC avec des habitats naturels : pelouses calcaires, des tourbières, ..., la faune : le triton crêté et la flore : des mousses et des orchidées.



Bécassine des marais

Natura 2000 est la garantie d'une vision à long terme de la protection de la nature.

Marché gourmand et artisanal :

Un petit peu de tout, SVP

Tradition oblige, le marché de cette fin d'année va exhaler une fois encore ses effluves délicieuses le **samedi 7 décembre prochain de 16 à 20 h à la salle du Cothurne d'Attert**.

Ce rendez-vous tient à cœur aux artisans des métiers de bouche, qui vous proposent leurs produits du terroir à offrir ou à mettre au menu de vos repas de fin d'année : quiches, tartes, escargots, huiles, confits, salaisons, confitures, miel, confiserie, fromages, pain, ... Cette animation enjambe les frontières puisque notre invité d'honneur est la brasserie artisanale de Redange qui vous fera goûter sa blonde, sa blanche, sa rousse et sa noire.

Quant à vos cadeaux, ceux que vous poserez au pied du sapin ou que vous vous destinez, ils vous attendent sur les étals des nombreux artisans présents : bijoux, peluches, savons, patchworks, foulards, tabliers brodés, poupées, fleurs séchées, ... Venez également dénicher de nombreuses idées décoration. L'artisanat de Pondichery sera également à l'honneur avec l'association « Volontariat en Inde ».